

Annexe

Barème pour la rémunération des prestations d'enseignement

Interventions ponctuelles

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
<i>Tarif horaire brut sur base vacances 5 semaines</i>	<i>CHF</i>		
Enseignement structuré	140.-	160.-	170.-
Intervention spécialisée	130.-	145.-	155.-
<i>Forfait brut - journée complète</i>	<i>CHF</i>		
Enseignement structuré	980.-	1'120.-	1'190.-
Intervention spécialisée	910.-	1'020.-	1'090.-
<i>Autre forfait brut</i>	<i>CHF</i>		
Expert aux examens	375.- / demi-journée		
Visite de stage	320.- / visite		
Jury de mémoire (bachelor, master, diplôme)	200.- / mémoire		
Conférence	300.- à 600.-		

Interventions régulières

<i>Tarif horaire brut pour prestations régulières sur base vacances à 5 semaines</i>	<i>CHF</i>
Enseignement structuré	3'600.- brut / 1 heure semaine sur un semestre Maximun 4 heures

Classe 1 Titre d'enseignement ; Titre de Bachelor ou titre de niveau équivalent ; autres titres professionnels

Classe 2 Titre de niveau Master ou titre de niveau équivalent

Classe 3 Doctorat

Barème pour la rémunération des autres prestations

<i>Forfait brut</i>	<i>CHF</i>
Surveillance d'examens	100.- / demi-journée 180.- / journée

<i>Tarif horaire brut sur base vacances 5 semaines</i>	<i>CHF</i>
Commissions des études Groupes consultatifs	65.-
Intervention administrative	45.-
Intervention administrative avec expertise métier	65.-
Jobiste	25.-